

le monde. » C'était la première apparition en politique de la doctrine socialiste qu'on appelle le **communisme** ou le **collectivisme**. Le complot contre les Directeurs fut découvert, au commencement de mai 1796, par suite d'une trahison. Babeuf et ses principaux complices furent arrêtés. Leur procès, qui dura près d'un an, se termina par la condamnation et l'exécution de Babeuf (mai 1797). Dans l'intervalle, en septembre 1796, une tentative de soulèvement, organisée par les Jacobins et par quelques anciens députés de la Convention, n'avait servi qu'à faire fusiller, après une échauffourée au camp de Grenelle, une vingtaine de personnes.

LUTTE CONTRE
LES
ROYALISTES

Le complot de Babeuf profita aux royalistes. Les projets communistes effrayèrent les propriétaires fonciers, hantés par des souvenirs d'histoire romaine et le spectre des « lois agraires », alors inexactement connues. Le corps électoral étant en énorme majorité composé de propriétaires, les députés qu'il élut en mai 1797, lors du renouvellement annuel du tiers des Conseils, furent tous des ultra-modérés ou des royalistes. Dans le Directoire lui-même on fit entrer *Barthélemy*, ancien ambassadeur de la République auprès des Cantons Suisses, le négociateur des traités de Bâle¹, un monarchiste constitutionnel de 1791. Les Cinq-Cents élurent pour président Pichegru à qui des manœuvres suspectes avaient fait enlever son commandement et qui, de fait, trahissant devant l'ennemi, s'était secrètement vendu à Louis XVIII (1795). Anciens et Cinq-Cents rapportèrent les lois votées antérieurement contre les prêtres réfractaires, les émigrés rentrés, etc. ; d'autre part ils commencèrent à attaquer le Directoire, dont quatre membres étaient des Conventionnels « régicides », c'est-à-dire ayant, en 1793, voté la mort de Louis XVI.

COUP D'ÉTAT
DU
18 FRUCTIDOR

L'un des quatre, Carnot, ne croyait pas au péril royaliste, et dans tous les cas, ne voulait pas que l'on se défendit par des moyens illégaux. Mais ses collègues, dirigés par *Barras*, le type achevé des nantis et des corrompus, n'eurent point ces scrupules. Menacés d'un coup d'État, ils ripostèrent par un coup d'État.

Bien que la Constitution défendit qu'aucun corps de troupes entrât dans Paris, les Directeurs appelèrent de l'armée d'Italie une division, commandée par *Augereau*. Dans la soirée du 3 sep-

1. Voir, ci-dessous, page 506.